

Les procès de canonisation actuellement en cours

— o —

Quand on pense aux causes qui ont abouti pendant le XIX^e siècle et à celles qui ont eu leur conclusion pendant les dix premières années du XX^e, on est heureusement étonné de cette floraison de saints serviteurs de Dieu en ces temps de naturalisme. Le XIX^e siècle a vu 40 canonisations et 63 béatifications. Il semble que le siècle actuel sera encore plus riche.

En ne tablant que sur les causes de Bienheureux qui ont été reprises avec quelque succès — car plusieurs, présentées devant la Sacrée Congrégation, semblent à nouveau délaissées, comme celle du Bienheureux Ange d'Acrici, confesseur capucin, qui dort depuis 1843 —, nous avons les indications suivantes. Dans un délai qui peut varier entre dix et vingt ans, si rien ne vient entraver la marche des procès en cours, pourront être canonisés : le Bienheureux Alphonse de Orozco, ermite de Saint-Augustin ; la Bienheureuse Baptiste Varani, clarisse ; la Bienheureuse Catherine Tommasia, chanoinesse régulière de Saint-Augustin ; le Bienheureux Diego de Cadix, capucin ; le Bienheureux Félix de Nicosie, capucin ; le Bienheureux Gabriel des Sept-Douleurs, passionniste (c'est celui dont probablement la cause passera la première : le jour de sa béatification il faisait deux miracles que l'on présente pour sa cause) ; la Bienheureuse Jeanne de Lestonnac, fondatrice des Sœurs de Notre-Dame ; le Bienheureux Gabriel Perboyre, martyr lazariste ; le Bienheureux Louis Grignon de Montfort, fondateur des Pères de la Compagnie de Marie ; la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque (il manque un miracle pour que sa cause puisse passer) ; la Bienheureuse Anne de Jésus de Paredes, vierge à Quito ; la Bienheureuse Marie-Madeleine Martinengo, religieuse capucine ; le Bienheureux Pierre-Louis Chanel, martyr mariste, et dont la cause passera très prochainement ; le Bienheureux Pompilio Marie Pieroti, prêtre des Ecoles Pies ; le Bienheureux Théophile de Corte, frère mineur. Et nous avons passé sous silence un certain nombre de causes de Bienheureux, dont le culte a été autrefois confirmé, mais que l'on pousse maintenant à la canonisation formelle ; tels sont les Bienheureux Nicolas de Flue, Jean Piccolomini, Ber-